

**Horaire :** Jeudi, 8h30-11h30  
**Local :** B-2285, Pavillon 3200 Jean-Brillant

**Professeur :** Patrick Fournier  
**Bureau :** C-4044, Pavillon Lionel-Groulx  
**Disponibilité :** Jeudi 13h00-16h00  
**Courriel :** patrick.fournier@umontreal.ca

### **Approche et objectifs**

Le cours a pour objectif d'initier les étudiant(e)s à l'analyse quantitative en science politique. Il traite principalement de la logique sous-jacente à l'utilisation de ces techniques de manière à en démontrer la pertinence analytique. Le cours vise plus spécifiquement à rendre les étudiant(e)s de meilleurs consommateurs (plus informés et plus critiques) des techniques quantitatives de base.

À la fin du cours, les étudiant(e)s devraient:

1. avoir acquis une connaissance pratique des techniques quantitatives de base et être en mesure d'en évaluer la portée et les limites,
2. être capable d'utiliser les techniques quantitatives de base pour effectuer des travaux d'analyse de données et être capable de rendre compte des résultats de ces travaux.

### **Pédagogie**

L'apprentissage se fera à partir:

1. de lectures obligatoires,
2. de cours magistraux,
3. de séances d'exercices,
4. d'une séance au laboratoire de micro-informatique,
5. et de travaux pratiques.

Les lectures proviendront d'un seul manuel obligatoire:

William Fox (et Louis Imbeau), Statistiques sociales, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999.

Les étudiant(e)s devront se procurer cet ouvrage obligatoire à la succursale de la librairie de l'Université de Montréal située au Pavillon Jean-Brillant.

Les travaux pratiques devront être remis électroniquement via Studium.

### **Évaluation**

2 examens (questions objectives et petits problèmes)	35 x 2 = 70%
2 travaux pratiques ( <u>maximum</u> de 2 étudiants par équipe)	15 x 2 = 30%

## Calendrier

Septembre	5	Présentation du cours, concepts de base Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 1 (pages 3-30)
	12	Cours magistral: distributions, mesures de tendance centrale et de variation Lecture: Fox et Imbeau, Chapitres 2 (33-62), 3 (69-89) et 4 (91-103)
	19	Cours magistral court: inférence statistique, estimation Séance d'exercices: estimation d'une moyenne et d'un pourcentage Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 4 (105-117)
	26	<b>Pas de cours</b> (salle non disponible)
Octobre	3	Cours magistral: analyse bivariée, tableaux croisés Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 5 (123-147) <b>Distribution du travail pratique #1</b>
	10	Cours magistral court: gamma et chi-carré Séance d'exercices: gamma et chi-carré Lecture: Fox et Imbeau, Chapitres 6 (149-166) et 7 (169-170; 181-187)
	17	Cours magistral court: comparaison de moyennes Séance d'exercices: test $t$ Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 8 (203-223)
	24	Semaine de lecture [ <b>pas de cours</b> ]
	31	<b>Examen intra (35 points)</b> <b>Remise du travail pratique #1 (15 points)</b>
	Novembre	7
14		Cours magistral: logique des contrôles, analyse des tableaux multivariés Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 11 (291-315) <b>Distribution du travail pratique #2</b>
21		Cours magistral: régression linéaire multivariée Lecture: Fox et Imbeau, Chapitre 12 (319-336)
28		Séance d'information sur l'acquisition des résultats pour certaines questions du travail pratique #2 (en classe)
Décembre	5	Cours magistral court: régressions logistique et multinomiale Séance d'exercices: estimation sur la base d'une équation de régression
	12	<b>Examen final (35 points)</b> <b>Remise du travail pratique #2 (15 points)</b>

---

## **Rappel de règlements pédagogiques**

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 23 décembre 2019 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les **7 jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du [SAFIRE](#) ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : [Demande de délai pour la remise d'un travail](#), [Avis d'absence à un examen](#).

**La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.**

### **La prévention du plagiat**

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### **Le harcèlement, y compris à caractère sexuel**

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

**Si vous pensez que vous vivez du harcèlement :** <http://harcèlement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcèlement/>

**Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :**  
<http://harcèlement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-témoin-de-harcèlement/>

**Pour toute autre question :** <http://harcèlement.umontreal.ca/>

## **Bibliothécaire et règles bibliographiques**

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel ([m.thomas@umontreal.ca](mailto:m.thomas@umontreal.ca)). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre du cours POL1803 doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

---